

Communiqué de presse - 03 mars 2015

Soutien au Grand Genève : Genève doit sortir de son immobilisme.

À travers le « manifeste pour le Grand Genève », des personnalités suisses et françaises ont appelé, hier, la classe politique de notre région à relancer la dynamique transfrontalière de coopération. Les élus de l'ARC saluent cette initiative. Elle conforte les efforts qu'ils ont engagés depuis plusieurs mois pour la relance du Grand Genève. Déterminés à agir face aux difficultés actuelles, ils ont pris leurs responsabilités et tenu leurs engagements pour la réalisation de projets en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et d'environnement. Le Conseil d'État et le Grand Conseil du Canton de Genève doivent s'engager, sans plus attendre, sur le même objectif.

Depuis l'échec de la votation du 18 mai 2014 sur les P+R, les élus de l'ARC et des partenaires français du Grand Genève s'organisent pour répondre aux urgences liées au développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ils déplorent vivement les difficultés du Canton de Genève à s'engager dans la coopération transfrontalière et à porter une vision claire et affirmée pour ce territoire.

Les collectivités françaises ont pris leurs responsabilités pour la réalisation de plusieurs projets de mobilité : le Contrat Plan État-Région (CPER) 2015-2020 marque notamment un nouvel engagement (État-Région-Conseil général-Intercommunalités) pour le développement du RER franco-valdo-genevois ; les Communautés de communes et le Conseil général de la Haute-Savoie se sont engagés pour la réalisation de P+R (Parking-relais) ; Annemasse Agglomération porte le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Tango. Mais elles atteignent les limites de leur investissement.

Le BHNS est un équipement emblématique. C'est le premier projet de transport en commun situé sur territoire français à bénéficier d'un financement transfrontalier de la Confédération suisse. Il est aussi un emblème de nos difficultés à financer localement des projets d'intérêt d'agglomération. En effet, suite à la votation du 18 mai 2014 et au blocage de la contribution spécifique qui en a découlé, le Canton de Genève n'a pu honorer son engagement à le cofinancer.

Au-delà des opérations, les élus de l'ARC ont engagé de nombreux contacts avec les parlementaires genevois et les élus vaudois pour relancer la coopération transfrontalière, tant dans les domaines de la mobilité que de la transition énergétique. Ils préparent l'organisation des prochaines Assises transfrontalières des élus franco-valdo-genevois. L'ARC se veut également moteur dans les échanges avec les acteurs de la société civile, au sein du Forum d'agglomération ou du Conseil Local de Développement du Genevois notamment.

La partie française et les élus de l'ARC ont accueilli avec volontarisme les propositions du Canton de Genève pour réaliser une nouvelle priorisation des investissements en matière de mobilité (tramway, RER, réseau de bus, etc.) et pour simplifier et rendre plus lisible l'organisation institutionnelle de la coopération transfrontalière. Cependant, l'ARC considère qu'il est plus que temps désormais de passer à l'action et d'engager une action déterminée pour le Grand Genève. Les efforts consentis par les collectivités françaises ne sauraient être suffisants si le Canton de Genève – la ville-centre et le moteur du Grand Genève – s'inscrit durablement dans l'immobilisme.

Contact presse

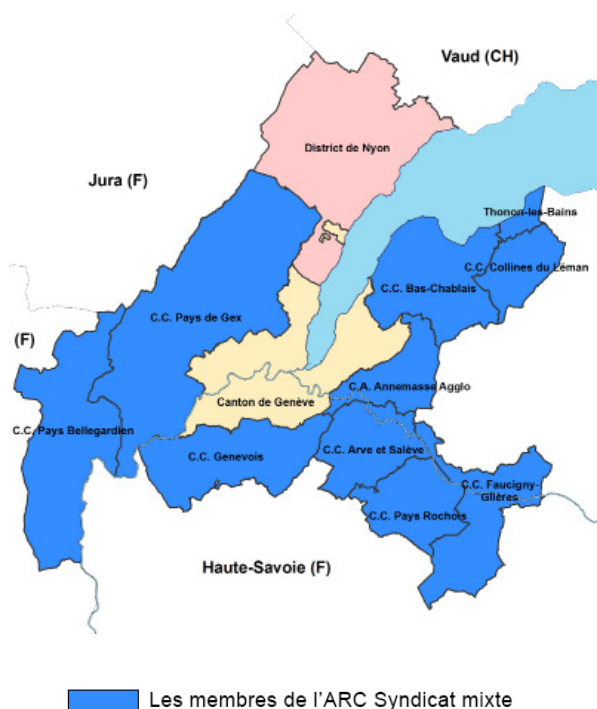
Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

Les enjeux de santé publique liés à la dégradation de la qualité de l'air, la détérioration des conditions de circulation et l'embolie rapide des axes de transports nuisent à la qualité de vie, à l'attractivité et à la compétitivité de Genève et du Grand Genève.

Ces enjeux appellent des réponses fortes et durables. Elles passent notamment par le développement d'infrastructures lourdes de transports publics, comme le train (RER franco-valdo-genevois) et l'extension des tramways genevois sur le territoire français. Les efforts financiers ne peuvent pas être consentis uniquement par les territoires français périphériques lorsque l'intérêt des projets est manifestement régionale.

La votation du 18 mai sur les P+R nous a enseigné qu'un projet mal expliqué était mal compris et rejeté. Il est temps désormais de redonner un nouveau souffle à la coopération entre le Genevois français, le canton de Genève et le district de Nyon.

L'ARC et les collectivités françaises ont démontré qu'elles étaient prêtes. Les élus du District de Nyon le sont aussi. Dans le cadre des échanges à venir au sein du GLCT, structure de coopération légitime pour intervenir, les élus de l'ARC continueront à faire des propositions pour faire progresser les relations transfrontalières. Le Canton de Genève doit maintenant montrer sa volonté de construire ensemble une agglomération efficace, durable et solidaire au service de ses habitants. Il s'agit de passer de l'intention à l'action !



L'ARC, un acteur majeur de la coopération transfrontalière

Depuis sa création en 2002, l'ARC s'est fixé pour mission de coordonner l'action et la réflexion de ses membres qui ont à traiter, au sein des instances politiques françaises et transfrontalières, de sujets liés à l'aménagement et au développement du Genevois français. Dans ce cadre, l'ARC représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève (ex-Projet d'agglomération franco-valdo-genevois), au même titre que la République et canton de Genève et le District de Nyon.

QUELQUES CHIFFRES

LE GRAND GENÈVE :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 212 communes
- 946 000 habitants
(Genève : 476 000)
- Env. 450 000 emplois
- 2000 km²

L'ARC :

- 10 membres :
 - 8 Communautés de communes
 - 1 Communauté d'agglomération
 - 1 commune
(Thonon-les-Bains)
- 379 315 habitants
- 113 963 emplois
- 1 392 km²

(chiffres : INSEE, OCSTAT, SCRIS - 2014)

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)